

ENGAGEMENT POUR LA REUNION DE L'INSEP 26 JANVIER 2013

Pour la réunion sur piste de l'Insep, les clubs dans l'impossibilité de saisir les engagements de leurs coureurs sur le site fédéral devront les faire parvenir

avant le Mercredi 23 Janvier à 20 heures

à Jean-François MAILLET, par courriel : arbitrecif@orange.fr

Préciser : numéro de licence, catégorie 2013 pour les coureurs qui montent de catégorie.

Important : seuls les coureurs munis de leur licence ou du récépissé de leur demande de licence 2013 validée par le Comité Régional concerné pourront retirer leur dossard.

L'engagement sur le site fédéral ne dispense pas de présenter la licence.